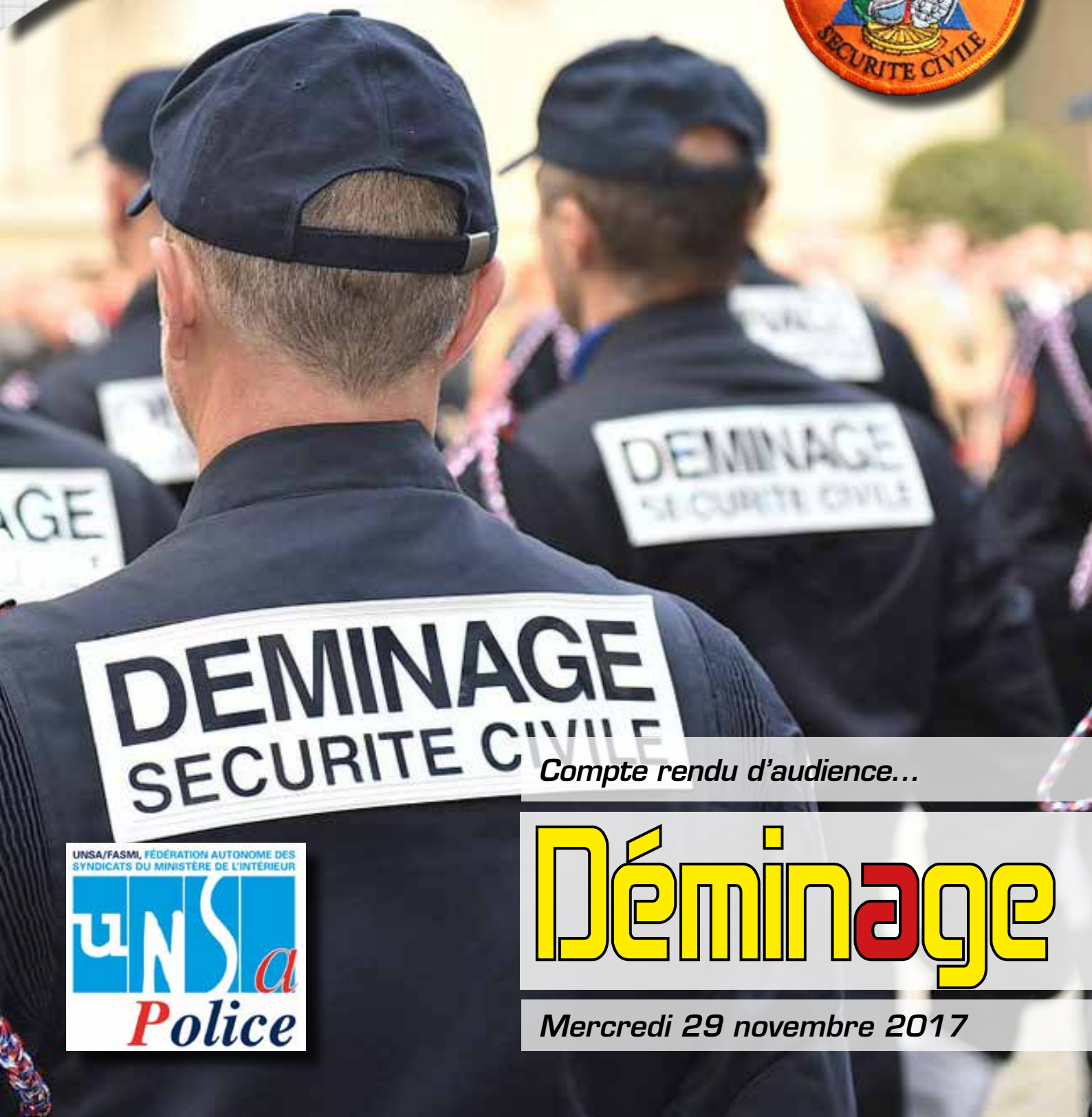


# Carnet de notes



*Compte rendu d'audience...*



# Déminage

*Mercredi 29 novembre 2017*

Monsieur Eric Lombard, commandant divisionnaire fonctionnel, chef du bureau du déminage a reçu le jeudi 23 novembre 2017 à la DGSCGC/BD Messieurs Jean-Paul Lannoy et Frédéric Terache, délégués nationaux du secteur déminage-FSPN de l'UNSA Police.

Monsieur le chef du bureau du déminage a répondu aux différentes questions posées sur les sujets évoqués ci-après.

**En avant-propos** : l'UNSA Police a réitéré ses félicitations à Monsieur Eric Lombard pour sa nomination en tant que chef du bureau du déminage. C'est une excellente nouvelle qui ne peut que nous réjouir et sera appréciée de l'ensemble de notre corporation. Nous espérons trouver en sa personne une écoute toute particulière et des échanges de confiance. A ce titre Monsieur Lombard nous précise que le poste d'adjoint sera ouvert en externe, à un commandant de police, niveau 5, non démineur qui sera recruté début d'année 2018.

### Projet de service déminage 2020

Monsieur Lombard nous confirme la volonté de la DGSCGC de la fermeture du centre de déminage des Landes, des antennes de La Rochelle et de Calais à l'aube de 2020. Une création officielle de centre ou d'antenne (cela reste à définir) aura lieu sur Lille avec un détachement d'une équipe pour assurer une présence sur Calais. Les transitions se feront en douceur conjointement avec un accompagnement des effectifs. Avant la fin de l'année, Madame WOLFERMANN, SDMIN accompagnée de Monsieur BOVIN, SPGC, se déplaceront dans ces entités de déminage pour y effectuer un point de situation.

Un projet d'ouverture d'un centre à Tours d'ici à 2022/2023 est envisagé.

Par ailleurs, le projet de fermeture/fusion du centre de Chalons en Champagne avec mutualisation de ses effectifs sur le centre de Suippes a été abandonné et n'est plus d'actualité (Suippes site SEVESO, ne pouvant accepter la co-activité)



*L'UNSA Police indique à Monsieur le chef du bureau du déminage qu'elle n'approuve pas ces décisions et qu'elle formulera par la voix de son secrétaire général Philippe CAPON une opposition ferme sur les fermetures prévues du centre déminage des Landes ainsi que des antennes de La Rochelle et de Calais.*

# UNSA Police, la technicité en +

### **Règlement intérieur Règlement opérationnel déminage**

Les actuels sites de déminage vont devenir des antennes de déminage avec reconnaissance du poste de chef d'antenne, ouvrant droit à de l'indemnitaire.

En revanche aucune compensation financière ne sera prévue pour les postes d'adjoint au chef de site, n'étant pas des postes nomenclaturés. Dès lors, l'avancement dans le grade pourrait être un moyen de substitution et de reconnaissance.

### **Plan de recrutement**

Le futur recrutement avec ouverture aux externes par télégramme doit sortir sous peu (TG sorti le 24/11/2017, juste après l'audience).

Ce plan prévoit un recrutement de 33 personnes (7 postes dans le cadre du remplacement des départs à la retraite et 26 dans le cadre de création de postes) et un mécanicien P.L.

Les « casting » recrutements devraient idéalement se tenir à partir de la mi-janvier 2018.

### **Situation d'Arras**

Le chef de bureau du déminage se rendra sur Arras le 4 décembre 2017 pour rencontrer le personnel afin d'y apporter les nouvelles orientations. Le nouveau Chef de centre, Monsieur Yves Lanno, prendra ses fonctions officiellement le 1er janvier 2018.

### **Récompenses, Décorations, Avancements**

L'UNSA Police demande à Monsieur Lombard de bien vouloir se pencher sur certains dossiers de récompense suite à des interventions de déminage atypiques. En effet, il semblerait que certains démineurs se soient illustrés sur des actions périlleuses et n'aient pas, à ce jour, été récompensés comme il se devait.

Aussi l'UNSA Police demande que le principe d'égalité soit appliqué en terme de reconnaissance. Certains centres de déminage notamment munitionnaires, seraient trop souvent oubliés.

Monsieur Lombard nous indique que certains dossiers sont à l'étude auprès de la chancellerie et que l'initiative de récompense et/ou décoration en revient dans un premier temps au Chef de centre qui peut en faire la demande à la Direction via un formulaire type.

*L'UNSA Police se fera fort d'accompagner toute demande de récompense, comme elle l'a déjà fait par le passé.*



# *UNSA Police, la technicité en +*

### Équipements Matériels

L'**UNSA Police** demande, à l'instar de ce qui est procédé pour le groupe des moyens aériens de la DGSCGC, de proposer des démineurs dans de futurs avancements au choix, sur les grades de brigadier, brigadier-chef, Major. Monsieur Lombard en prend acte et nous indique qu'il n'y est pas opposé.

L'**UNSA Police** demande que les postes à responsabilités au sein du service fassent systématiquement l'objet d'ouverture nationale et ne soient pas seulement limités au centre d'appartenance.

Le matériel est en cours de livraison dans les centres. 25 véhicules de marque Dacia banalisés seront attribués et repartis sur un plan national, courant premier trimestre 2018. Ces véhicules seront affectés dans les entités déminage et exclusivement réservés pour les personnels de permanence et d'astreinte.

Les véhicules NRBC vont également être remplacés par des véhicules Master de 5,5 tonnes qui ne seront pas assujettis pour la conduite à un permis spécifique suite à l'évolution de la réglementation en 2018.

### Poste profilé Nice

L'**UNSA Police** dénonce **avec fermeté** le positionnement d'un fonctionnaire émanant de la BRI sur un poste profilé niveau 1 déminage confirmé, réservé en interne à NICE, et s'y oppose catégoriquement. Sur le sujet, le chef du bureau du déminage abonde dans notre sens et précise que la direction met tout en œuvre pour que soit récupéré ce poste.

### Questions diverses

Sur la question des frais de mission des démineurs, il nous a été confirmé le statu quo, c'est à dire la continuité de la gestion par les Sgami locaux, contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques semaines.

De nombreux démineurs nous ayant sollicité sur des questions plus personnelles, et pour lesquelles nous avons saisi le chef du bureau du déminage, les délégués nationaux déminage de l'**UNSA Police** en ont réservé les réponses directement aux principaux intéressés.

*« L'**UNSA Police** souhaite remercier vivement Monsieur Eric Lombard, de la teneur et de la qualité des débats tenus lors de cette audience. Force de proposition essentielle au sein du déminage de la DGSCGC, l'**UNSA Police** secteur FSPN/déminage a réitéré son offre de concertation sur des sujets essentiels, telle que la mutation à venir du service.*

*Nous avons renouvelé à Monsieur Lombard, au même titre que ses prédécesseurs, l'intérêt de notre secteur FSPN/déminage **UNSA Police** à construire le déminage de demain. »*

*La délégation UNSA Police*

# UNSA Police, la technicité en +